

## Rives de Seine : Discours d'Anne Hidalgo pour l'inauguration de la plaque UNESCO

**A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a inauguré une plaque qui met à l'honneur le site « Paris, rives de la Seine » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en présence d'Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO.**

*Seul le prononcé fait foi.*

« Mesdames et Messieurs,

Nous y sommes. Nous sommes là, sur ces Rives de Seine libérées des voitures. Ces Rives de Seine qui ont fait l'objet de tant de débats. Ces Rives de Seine qui symbolisent mon combat pour Paris. Et si nous sommes là, en ces journées du patrimoine, c'est pour consacrer une décision prise par l'UNESCO il y a près de trente ans : celle d'inscrire les Rives de la Seine au patrimoine mondial.

Voilà donc près de trente ans que les Rives de Seine figurent sur la prestigieuse liste, et personne ou presque ne le savait. C'est que, personne ne pouvait vraiment le savoir, puisque les Rives de Seine ont trop longtemps été soustraites aux Parisiens. Jusqu'à récemment, on ne pouvait y circuler qu'en voiture.

Or les Rives de la Seine, qui s'étirent du pont de Sully au pont d'Iéna, et jusqu'au pont de Bir-Hakeim pour la rive gauche, font partie du patrimoine parisien. Elles sont un bien commun, un héritage qu'il convient de préserver comme tel. C'est précisément ce que nous avons entrepris de faire en les rendant piétonnes.

En juillet 2017, à l'occasion de la 41e session du Comité du patrimoine mondial à Cracovie, l'UNESCO s'est exprimée sur la piétonisation des rives parisiennes. Voilà ce qu'elle a dit : *"L'intégrité urbaine et visuelle du site est vulnérable à la circulation automobile"*.

Ainsi, pour cette organisation internationale dont vous avez pris la direction générale, chère Audrey Azoulay, le constat est simple et la solution toute trouvée : *"La suppression définitive de la circulation automobile sur les Rives de la Seine contribue à préserver l'intégrité et l'authenticité du site, et maintenir intacte sa valeur universelle exceptionnelle"*.

Préserver l'intégrité et l'authenticité des Rives de Seine. C'est ce que nous avons fait en prenant l'arrêté du 6 mars 2018. Dès que les voitures en sont parties, les rives ont effectivement retrouvé, pour reprendre les mots de l'UNESCO, *"leur intégrité et leur authenticité"*. Et, je peux en témoigner pour les emprunter très souvent : les Parisiens ont retrouvé une part de leur histoire.

Celle d'un fleuve à la fois source et lieu de vie. Un lieu pour apprendre à faire du vélo, se promener au Soleil ou boire des verres entre amis. Un lieu pour admirer la beauté de Paris. Au rythme de celle qu'Arletty appelait *"la marchande de rêves"*. La Seine. Et ses rives que nous avons aménagées, équipées, et végétalisées, pour en faire un parc, le parc « Paris, Rives de la Seine » qui s'étend sur 365 hectares et fait le bonheur de celles et ceux qui le parcourent.

Car préserver le patrimoine, c'est préserver l'environnement. C'est d'ailleurs le sens de la plaque que nous inaugurons aujourd'hui. Une plaque qui se tourne vers l'avenir et non vers le passé. Une plaque qui nous encourage à continuer dans cette voie. Car oui, nous voyons dans cette plaque un signe fort de soutien à l'action que nous menons à Paris non pas contre la voiture, mais pour la santé des Parisiens.

Les rives de Seine doivent rester un lieu de vie. Un lieu où chaque weekend, des milliers de Parisiens déambulent et se rencontrent, à pied, à vélo ou en trottinette, seuls ou en famille, souvent avec des poussettes. Un lieu où chaque semaine, des milliers de touristes arpentent la plus belle ville du monde au fil de l'eau. L'eau justement, l'eau de ce fleuve qui irrigue le Bassin parisien. L'eau qui relie les deux rives de Paris comme les battants d'un même cœur. L'eau qui n'a cessé d'abreuver l'imagination de tant d'artistes et écrivains.

Les rives de Seine sont le patrimoine de Paris. Un patrimoine à la fois culturel et environnemental. Un patrimoine à la fois matériel et immatériel. Un patrimoine vivant et en perpétuel mouvement. Car, n'en déplaise aux partisans du retour de la voiture sur les berges, les rives de Seine demeurent une voie de circulation – et sans doute aujourd'hui le moyen le plus rapide de traverser Paris.

Je vous remercie. »

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris

**Contacts presse :** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61